



Commune  
d'Aubure

# BUDGET Primitif 2021

## Note de Synthèse

### Préambule

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune par cet article, dont un extrait figure ci-après.

**Code Général des Collectivités Territoriales – extrait de l'article L2313-1 :**

*« Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».*

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée) et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été voté le 13 avril 2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Il regroupe le Budget Principal de la commune, le Budget de la Régie Chaleur et le Budget de la Régie Eau et Assainissement.



2 place de la Mairie - 68150 Aubure

03 89 73 90 16

mairie@aubure.fr

<https://aubure.fr>

# Les Budgets consolidés :

2021

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Budget Principal	536 797 €	536 797 €
Régie Chaleur	75 189 €	75 189 €
Eau, Assainissement	145 649 €	145 649 €
<b>Total</b>	<b>757 635 €</b>	<b>757 635 €</b>

Investissements	Dépenses	Recettes
Budget Général	145 591 €	145 591 €
Régie Chaleur	30 615 €	30 615 €
Eau, Assainissement	259 749 €	259 749 €
<b>Total</b>	<b>435 955 €</b>	<b>435 955 €</b>

## Le Budget Principal

Avec une hausse prévue de 3% pour 2021, les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- D'un côté, la section de fonctionnement correspondant à la gestion des affaires courantes,
- De l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir.

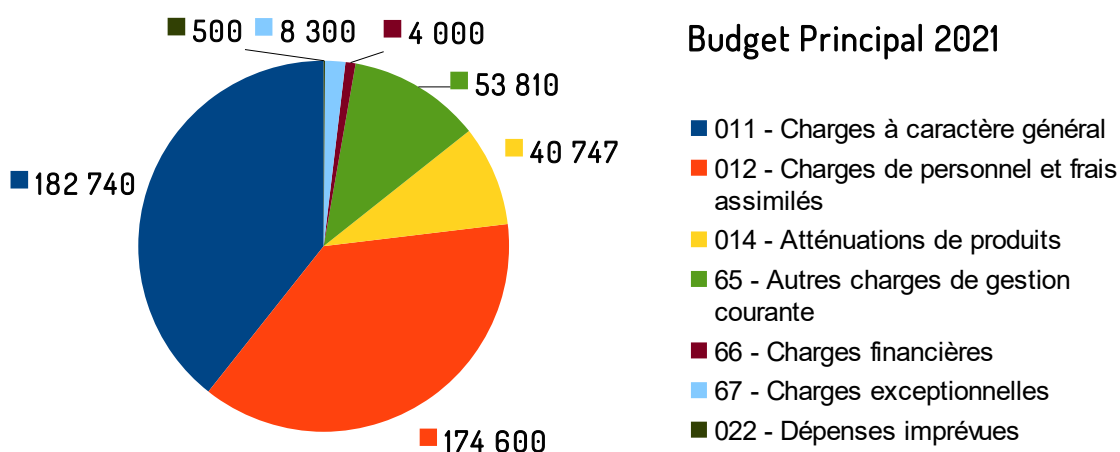
### *1) La section de fonctionnement*

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

#### **Les dépenses de fonctionnement**

elles sont constituées par les charges salariales du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019		Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Budget	% réal.	Propositions Globales	% Var./ N-1
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>176 140</b>	<b>91</b>	<b>168 377</b>	<b>89</b>	<b>182 740</b>	<b>9</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	64 650	80	54 650	86	47 300	-13
61 - SERVICES EXTERIEURS	65 840	91	65 800	91	85 390	30
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	35 650	106	36 327	91	38 850	7
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	10 000	115	11 600	96	11 200	-3
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>212 000</b>	<b>97</b>	<b>196 000</b>	<b>83</b>	<b>174 600</b>	<b>-11</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	33 000	114	15 000	71	7 500	-50
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 500	63	3 500	54	2 100	-40
64 - CHARGES DE PERSONNEL	175 500	94	177 500	85	165 000	-7
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>43 150</b>	<b>92</b>	<b>40 873</b>	<b>100</b>	<b>40 747</b>	<b>0</b>
65 - Autres charges de gestion courante	68 110	91	69 010	80	53 810	-22
66 - Charges financières	5 416	100	5 200	84	4 000	-23
67 - Charges exceptionnelles			350	71	8 300	2 271
022 - Dépenses imprévues	1 435		1 000		500	-50
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>506 251</b>	<b>93</b>	<b>480 810</b>	<b>86</b>	<b>464 697</b>	<b>-3</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>16 460</b>	<b>22</b>	<b>42 567</b>		<b>72 100</b>	<b>69</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>522 711</b>	<b>91</b>	<b>523 377</b>	<b>79</b>	<b>536 797</b>	<b>3</b>



### -Le chapitre 011 – Les charges à caractère général

Les dépenses quotidiennes sont bien maintenues sous pression et chaque occasion d'économie est utilisée par le personnel salarié, car ce poste important comporte :

- L'entretien et la consommation des bâtiments communaux et du matériel;
- Les achats de matières premières et de fournitures ;
- Les différentes prestations et activités des services .

### - Le chapitre 012 – Les charges salariales de personnel

Incluant l'école, la commune compte 5 postes salariés en 2021, correspondant à 3,6 temps complets.\*

Ce chapitre ramène à un niveau considéré comme normal les charges 2020 de personnel à 42%, contre 46% en 2018.

Le poste d'agent technique en CDD est désormais remplacé par une recherche d'accords de prêt de personnel avec les communes voisines pour les travaux importants , la participation active et bénévole des membres du

Conseil Municipal et une part non négligeable de bénévolat citoyen, ce qui permet de prévoir une baisse de 11% sur cette ligne en 2021.

\* Pour le détail, se reporter au tableau détaillé en fin de note.

### Le chapitre 65 – Les autres charges de gestion courante

- Les contributions aux organismes de regroupement pour 23 000€
- Les subventions versées aux différentes associations actives sur notre commune ;
- Les contributions aux Services Incendie pour 6000 € ;
- Les indemnités des élus.

### - Le chapitre 014 – Atténuation de produits

La somme de 40 747 €uros correspond au prélèvement au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. Cette somme a été calculée sur la base d'une comparaison des ressources avant et après réforme de la taxe professionnelle pour le seul exercice 2010. Il s'agissait d'une opération à caractère national.

Les collectivités « gagnantes » de la réforme financent les pertes des collectivités « perdantes ».

### - Le chapitre 66 – Les intérêts des emprunts

Le montant des intérêts d'emprunts s'élève à 4 414 €uros , le détail des prêts figure au tableau du chapitre Endettement.

### - Le chapitre 67 – Les dépenses exceptionnelles

Ce chapitre permet de provisionner d'éventuels incidents budgétaires intervenus dans l'année.

En 2021, une subvention exceptionnelle de 8 000 €uros à la Régie Chaleur a été votée au budget par le Conseil Municipal pour subvenir à une très importante opération de maintenance.

## Les recettes de fonctionnement

correspondent aux sommes encaissées : impôts locaux, dotations versées par l'Etat, revenus des immeubles communaux (loyers des logements communaux, commerce et diverses locations de salles ).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019		Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	121 370	103	177 692	98	146 352	-18
73 - Impôts et taxes	209 749	107	215 549	106	222 249	3
74 - Dotations et participations	100 515	92	91 866	103	91 710	0
75 - Autres produits de gestion courante	2 350	46	6 050	81	11 353	88
76 - Produits financiers	10	74	10	69	10	0
77 - Produits exceptionnels	3 010	351	24 210	12	24 800	2
013 - Atténuations de charges	18 742	117	8 000	112	5 000	-38
002 - Excédent de fonctionnement reporté	66 965	100			35 323	
<b>Total recettes réelles</b>	<b>522 711</b>	<b>104</b>	<b>523 377</b>	<b>98</b>	<b>536 797</b>	<b>3</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>522 711</b>	<b>104</b>	<b>523 377</b>	<b>98</b>	<b>536 797</b>	<b>3</b>

- Le chapitre 70 est alimenté pour plus de 80 000 €uros (55%) issus des coupes de bois et droits de chasse prévus pour 2021. L'état actuel très dégradé du marché du bois et des forêts dans un état sanitaire préoccupant rend cette prévision budgétaire très aléatoire.

## - Le chapitre 73 – Impôts et taxes

Avec la planification de suppression progressive de la Taxe d'habitation sur la résidence principale, les taux des taxes locales proposés en 2021 deviennent les suivants :

- Taux de la taxe d'habitation à 22 %,
- Taux de la taxe foncière bâtie à 30,47 %
- Taux de la taxe foncière non bâtie à 56 %

Les produits attendus sont de 162 036 €uros, net après versement au titre du FNGIR.

## - Le chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

La Dotation Forfaitaire de Fonctionnement, de 29 193 €uros en 2021, diminue d'année en année, elle est heureusement complétée pour notre commune par une Dotation de Solidarité Rurale de 9 867 €uros .

La commune n'encaissant plus la taxe professionnelle, une attribution du fonds départemental de péréquation nous reverse 40 000 €uros.

## II) La section d'investissement

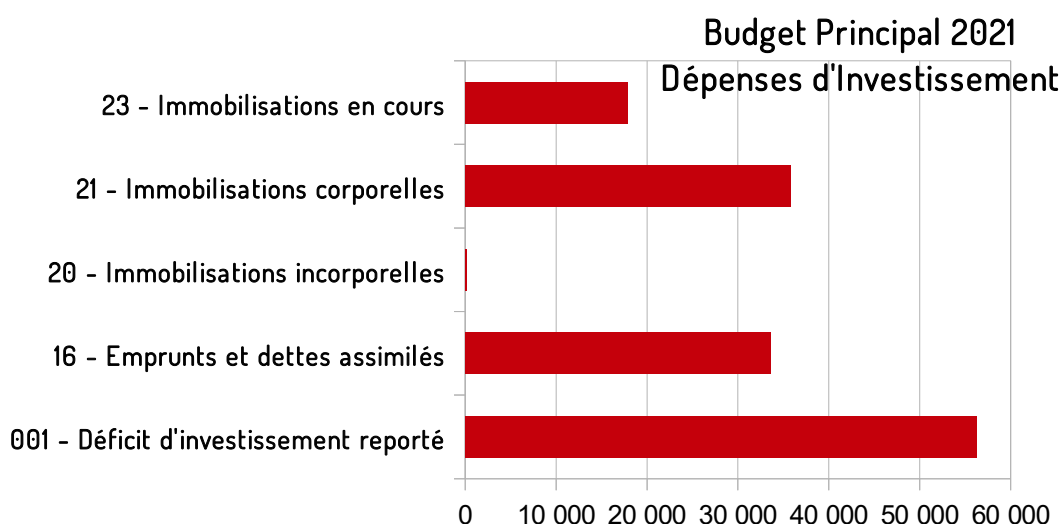
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

### Les dépenses d'investissement

correspondent à toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

À ces dépenses, s'ajoute le remboursement du capital de la dette qui mobilise encore grandement nos capacités limitées d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2019		Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Déficit d'investissement reporté	67 659	100			56 254	
16 - Emprunts et dettes assimilés	33 131	100	28 400	100	33 660	19
20 - Immobilisations incorporelles	2 200	15	1 445	15	200	-86
21 - Immobilisations corporelles	48 015	5	43 212	65	35 779	-17
23 - Immobilisations en cours	127 580	11	181 650	63	17 898	-90
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>278 585</b>	<b>42</b>	<b>254 707</b>	<b>67</b>	<b>143 791</b>	<b>-44</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>			<b>500</b>	<b>100</b>	<b>1 800</b>	<b>260</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>278 585</b>	<b>42</b>	<b>255 207</b>	<b>67</b>	<b>145 591</b>	<b>-43</b>



### - Le chapitre 23 – Immobilisations en cours

L'exercice 2020 a supporté la charge des travaux des 2 appartements de l'ancien presbytère livrés en septembre, financés par prêt bancaire complété par la capacité d'autofinancement extraite du budget de l'année.

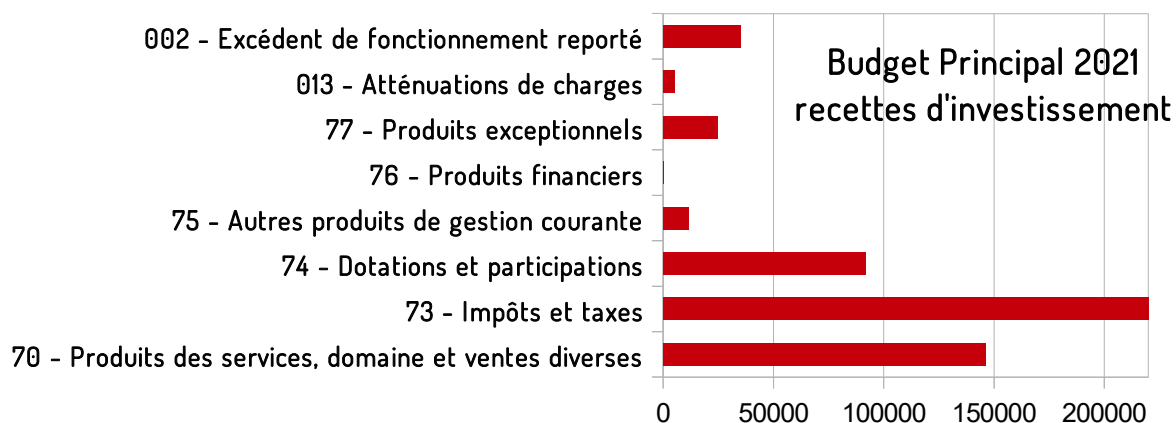
Pour 2021, les dépenses seront contenues à une enveloppe limitée vers les aménagements de voirie, la dernière tranche de remplacement par Leds de l'éclairage publique et la création attendue de toilettes publiques.

### Les recettes d'investissement

correspondent aux subventions d'investissement perçues pour la réalisation de projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...).

À ces recettes, s'ajoute le virement de la section de fonctionnement qui correspond en réalité à l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement).

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2019		Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté			33 582	100		
024 - Produits des cessions d'immobilisations	4 000		50			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	85 309	79	72 409	101	70 031	-3,3
13 - Subventions d'investissement reçues	97 816	6	35 000	22	1 000	-97,1
16 - Emprunts et dettes assimilés	75 000	100	71 100	2	660	-99,1
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>262 125</b>	<b>57</b>	<b>212 140</b>	<b>54</b>	<b>71 691</b>	<b>-66,2</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>16 460</b>	<b>22</b>	<b>43 067</b>	<b>1</b>	<b>73 900</b>	<b>71,6</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>278 585</b>	<b>54</b>	<b>255 207</b>	<b>45</b>	<b>145 591</b>	<b>-43,0</b>



### III) Epargne :

L'épargne d'une commune correspond à l'autofinancement qu'elle peut dégager, c'est-à-dire la capacité réellement dégagée en fonctionnement pour investir.

Deux indicateurs permettent de calculer l'épargne

1. **Capacité d'Autofinancement (C.A.F) Brute** qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'année, montre la volonté de la commune de conserver une marge d'investissement tout en couvrant ses dépenses de fonctionnement.
2. **Capacité d'Autofinancement Nette**, réduit du capital de la dette. Il permet de donner une vision exacte de la capacité à investir. Le remboursement de la dette reste une dépense prioritaire et incompressible pour la commune.

Pour l'exercice 2020 du budget principal, la C.A.F brute représente un niveau exceptionnel de 99 454 €uros et donc une C.A.F nette qui redevient largement positive à 71 475 €uros (-34 594€ en 2019).

Malgré la baisse des dotations de l'Etat et le maintien de ses taux d'imposition, la commune est donc en mesure de dégager 33 582 €uros qui s'ajoute aux recettes d'investissement (dotations, subventions) pour financer les dépenses d'équipement.

Malgré ce résultat très encourageant pour l'équipe municipale, les conditions sanitaires actuelles qui pèsent sur notre pays et la fragilité de notre structure financière doivent néanmoins nous inciter à une grande prudence dans nos décisions d'investissement à venir.

# Le Budget de la Régie Chaleur

La chaufferie collective est équipée d'une chaudière bois principale, relevée par une chaudière fioul principalement pour la production d'eau chaude sanitaire en saison estivale.

Cette installation produit et distribue de l'eau chaude pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire vers les bâtiments publics de la commune (mairie, école, salles, logements locatifs, commerce, église), ainsi que le lieux de vie « Arc en Ciel ».

La maintenance courante est entièrement assurée en Régie par notre Agent Technique.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>35 600</b>	<b>78</b>	<b>43 244</b>	<b>21,5</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	28 000	72	25 244	-9,8
61 - SERVICES EXTERIEURS	7 600	101	18 000	136,8
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>5 500</b>	<b>100</b>	<b>4 500</b>	<b>-18,2</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 500	100	4 500	-18,2
<b>66 - Charges financières</b>	<b>2 000</b>	<b>99</b>	<b>1 550</b>	<b>-22,5</b>
<b>022 - Dépenses imprévues</b>	<b>3 500</b>		<b>1 500</b>	<b>-57,1</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>46 600</b>	<b>76</b>	<b>50 794</b>	<b>9,0</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>25 680</b>	<b>57</b>	<b>24 395</b>	<b>-5,0</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>72 280</b>	<b>69</b>	<b>75 189</b>	<b>4,0</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
<b>70 - Produits des services, domaine et ventes diverses</b>	<b>47 991</b>	<b>93</b>	<b>46 000</b>	<b>-4,1</b>
<b>77 - Produits exceptionnels</b>			<b>8 000</b>	
<b>002 - Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>15 789</b>	<b>100</b>	<b>12 689</b>	<b>-19,6</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>63 780</b>	<b>94</b>	<b>66 689</b>	<b>4,6</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>8 500</b>	<b>100</b>	<b>8 500</b>	<b>0,0</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>72 280</b>	<b>95</b>	<b>75 189</b>	<b>4,0</b>

**ligne 77- produits exceptionnels** : Pour 2021, une importante opération de maintenance par remplacement du bouclier de la chaudière bois est planifiée cette année, nécessitant une subvention exceptionnelle du Budget Principal de la commune de 8000 €uros, votée par le Conseil Municipal.



## L'investissement :

Le Budget de la Régie Chaleur reste chargé par un amortissement des installations d'origine et jusqu'en 2024 par le remboursement des emprunts contractés lors de la création.

Néanmoins, la question du remplacement ou relève de l'énergie Fioul utilisée (10 000 litres/an) est posée pour l'horizon 2025.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	%Var./ N-1
001 - Déficit d'investissement reporté			3 743	
16 - Emprunts et dettes assimilés	12 000	98	12 250	2,1
20 - Immobilisations incorporelles			3 000	
23 - Immobilisations en cours	7 080		3 121	-55,9
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>19 080</b>	<b>62</b>	<b>22 115</b>	<b>15,9</b>

DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	%Var./ N-1
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	8 500	100	8 500	0,0
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>8 500</b>	<b>100</b>	<b>8 500</b>	<b>0,0</b>

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	%Var./ N-1
<b>Total dépenses hors opérations</b>	<b>27 580</b>	<b>73</b>	<b>30 615</b>	<b>11,0</b>

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	%Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	1 900	100		
10 - Dotations, fonds divers et réserves			6 220	
1068 - Autres réserves			6 220	
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>1 900</b>	<b>100</b>	<b>6 220</b>	<b>227</b>

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	%Var./ N-1
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	11 071			
040 - Op. d'ordre de transfert entre sections	14 609	100	24 395	67
28151 - Installations complexes spécialisées	213	100	213	0
28231 - Bâtiments publics	334	100	10 119	2 933
28235 - Install.géné., agencement, aménagements des construc	12 575	100	12 575	0
28238 - Autres constructions	1 488	100	1 488	0
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>25 680</b>	<b>57</b>	<b>24 395</b>	<b>-5</b>

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	%Var./ N-1
<b>Total recettes hors opérations</b>	<b>27 580</b>	<b>60</b>	<b>30 615</b>	<b>11</b>

# Le Budget Régie Eau et Assainissement

La commune conserve la compétence de l'eau jusqu'en 2026, date à laquelle la législation prévoit son transfert vers la Communauté de Communes.

## Le Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>85 123</b>	<b>56</b>	<b>50 737</b>	<b>-40,4</b>
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	15 050	80	12 800	-15,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	59 973	53	32 687	-45,5
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 300	8	750	-85,8
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 800	67	4 500	-6,2
<b>012 - Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>42 100</b>	<b>100</b>	<b>42 100</b>	<b>0,0</b>
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	42 100	100	42 100	0,0
<b>014 - Atténuations de produits</b>	<b>20 000</b>	<b>98</b>	<b>21 100</b>	<b>5,5</b>
65 - Autres charges de gestion courante	2 500		150	-94,0
66 - Charges financières	590	99	550	-6,8
67 - Charges exceptionnelles	1 200		500	-58,3
022 - Dépenses imprévues	10 000		1 000	-90,0
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>161 513</b>	<b>68</b>	<b>116 137</b>	<b>-28,1</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>27 850</b>	<b>100</b>	<b>29 512</b>	<b>6,0</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>189 363</b>	<b>73</b>	<b>145 649</b>	<b>-23,1</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	130 900	112	77 399	-40,9
75 - Autres produits de gestion courante	100	1	110	10,0
77 - Produits exceptionnels			600	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	58 263	100	67 540	15,9
<b>Total recettes réelles</b>	<b>189 263</b>	<b>110</b>	<b>145 649</b>	<b>-23,0</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>100</b>			
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>189 363</b>	<b>110</b>	<b>145 649</b>	<b>-23,1</b>

Le budget 2021 prévoit :

Pour l'eau potable : une étude partielle accompagnée par un Bureau d'Études spécialisé afin de mettre en place un inventaire d'entretien et de modernisation du réseau, dont une partie date encore du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Une intervention importante sur le réservoir « Renardière » devra être envisagée pour rester aux normes sanitaire.

Pour l'assainissement, la station de traitement doit être entretenue pour préserver sa performance actuelle.

## L'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
020 - Dépenses imprévues	10 000		10 000	0,0
16 - Emprunts et dettes assimilés	3 600	99	3 650	1,4
20 - Immobilisations incorporelles	15 700		5 000	-68,2
21 - Immobilisations corporelles	121 882	2	162 500	33,3
23 - Immobilisations en cours	82 000		78 599	-4,1
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>233 182</b>	<b>2</b>	<b>259 749</b>	<b>11,4</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>100</b>			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>233 282</b>	<b>2</b>	<b>259 749</b>	<b>11,3</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2020		Budget primitif 2021	
	Budget	% réal.	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	205 432	100	227 737	10,9
10 - Dotations, fonds divers et réserves			2 500	
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>205 432</b>	<b>100</b>	<b>230 237</b>	<b>12,1</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>27 850</b>	<b>100</b>	<b>29 512</b>	<b>6,0</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>233 282</b>	<b>100</b>	<b>259 749</b>	<b>11,3</b>

Néanmoins, la fermeture du centre Muesberg dès Avril 2021, principal client de notre régie (près de 45% de la facturation), va entraîner un déficit de recette qui incitera à une grande prudence dans les engagements des investissements budgétés (près de 50 000 €uros).

# Endettement de la commune

## Budget Principal, Encours de la dette

## Remboursements 2021

Début	Prêteur	Objet	Capital	Capital	Intérêts	Fin
31/03/2013	CREDIT MUTUEL RIBEAUVILLE	TRAVAUX SUR BATIMENTS + VOIRIES	60 000 €	4 077 €	667 €	31/12/2027
31/10/2010	CREDIT MUTUEL	TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DU BREZOUARD	135 000 €	6 803 €	488 €	31/07/2030
31/03/2008	CAISSE D'EPARGNE STRASBOURG	ACQUISITION DE TERRAINS	36 000 €	2 400 €	176 €	31/12/2022
31/01/2014	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	MISE EN PLACE DE POTEAUX INCENDIE	30 000 €	1 981 €	554 €	31/10/2028
30/04/2019	CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES	TRAVAUX DE REHABILITATION D'APPARTEMENTS	75 000 €	6 913 €	985 €	31/10/2029
31/03/2012	CAISSE D'EPARGNE STRASBOURG	TRAVAUX DIVERS ET ACHAT DE TERRAINS	25 000 €	1 791 €	527 €	31/12/2026
31/03/2015	CAISSE D'EPARGNE STRASBOURG	ISOLATION ET ACCESSIB ECOLE ET SALLE SPORT	15 400 €	1 540 €	107 €	31/12/2024
01/04/2006	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	DIVERS CHEMINS	95 000 €	6 462 €	910 €	01/04/2023
				<b>31 997 €</b>	<b>4 414 €</b>	

En complément, le Conseil Municipal prépare le budget principal 2022 qui doit prévoir l'emploi d'un Prêt relais pour les travaux d'isolation du bâtiment Mairie pour la transition énergétique de 70 000 Euros. Le remboursement par subventions interviendra après encaissement des subventions prévues sur le même exercice 2022.

Au 31 décembre 2020, la capacité de désendettement de la commune est de 2,3 années (encours de la dette/C.A.F brute) contre une moyenne nationale pour la même strate démographique de 5,8 ans.

Ce ratio montre la difficulté de la commune d'investir et de continuer à apporter les services aux administrés sans pouvoir recourir à l'emprunt.

## Régie CHALEUR Encours de la Dette

## Remboursements 2021

Début	Prêteur	Objet	Emprunt	Capital	Intérêts	Fin
16/01/2009	BANQUE POPULAIRE	CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS	100 000 €	7 778 €	819 €	16/01/24
20/01/2009	BANQUE POPULAIRE	CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS	54 000 €	4 457 €	685 €	16/01/24
				<b>12 235 €</b>	<b>1 504 €</b>	

## Régie Eau & Assainissement Encours de la Dette

## Remboursements 2021

Début	Prêteur	Objet	Emprunt	Capital	Intérêts	Fin
13/08/2010	CREDIT MUTUEL	TRAVAUX SUR RESEAU CHEMIN DU BREZOUARD	45 000 €	2 268 €	175 €	31/01/23
22/12/2011	CAISSE D'EPARGNE STRASBOURG	REPARATION STATION D'EPURATION	20 000 €	1 433 €	421 €	30/12/26
				<b>3 701 €</b>	<b>596 €</b>	

# Tableau des effectifs au 1er janvier 2021

Filière/Grade	Catégorie	Missions	Titulaire			Non titulaire		
			Poste à temps Complet	Poste à temps Non complet	Equivalent Temps plein	Poste à temps Complet	Poste à temps Non complet	Equivalent Temps plein
<b>ADMINISTRATIVE</b>								
Rédacteur	B	Secrétariat général Etat civil Urbanisme		1	0,8			
Adjoint Administratif	C	Services (Poste) Comptabilité	1		0,43 0,57			
<b>TECHNIQUE</b>								
Adjoint technique Principal	C	Services Techniques	1		1			
<b>SOCIALE</b>								
Agent spécialisé des Ecoles maternelles	C	Ecole		1	0,7			
<b>ANIMATION</b>								
Adjoint animation Principal	C	Périscolaire Accueil matin					1	0,1
<b>TOTAL POSTES</b>			<b>2</b>	<b>2</b>			<b>1</b>	
<b>EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR FILIERE</b>	ADMINISTRATIVE				1,37			
	SERVICES POSTAUX				0,43			
	TECHNIQUE				1			
	SOCIALE				0,7			
	ANIMATION				0,1			
<b>TOTAL</b>	<b>TOUTES FILIERES</b>				<b>3,6</b>			